

# N°20/009 - Avis de convention d'occupation du domaine public - GRAND PORT MARITIME DE ROUEN



- Port de Rouen -  
Publié le 16 Juillet 2020

## Publication(s)



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N° 20/009  
GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

Le Grand Port Maritime de Rouen (GPMR) a été autorisé, en vertu d'une convention de cession en cas de cessation des Travaux d'Aménagement, d'une dérogation de chantier de travaux de maintenance de l'infrastructure existante, de la mise en œuvre de travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

Afin de la permettre de réaliser, le service SEA FLEET SEISE ECTUARE, sur le site de la zone de stockage de stockage de stockage, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

Les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

Éléments de la convention : Tous les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

Les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

Les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

Les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

Les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

Les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

Les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

Les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante, les travaux de maintenance de l'infrastructure existante.

## N°20/009 - Avis de convention d'occupation du domaine public - GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

PDF - 76.07 KO

 TÉLÉCHARGER

□